

Après l'abandon d'une fusion avec Hachette, Bolloré pourrait vendre Editis à la découpe

Après l'abandon du projet de fusion avec Hachette, Vivendi, groupe détenu par Vincent Bolloré, a pris l'engagement de céder la société Editis à un actionnaire sans lien avec elle. Or, l'introduction en Bourse de cette maison d'édition est pour l'heure compromise en raison de sa faible rentabilité. Le patron breton pourrait donc envisager de la vendre à la découpe.

Vincent Bolloré a abandonné son projet de fusion entre Hachette et Editis, les deux poids lourds de l'édition en France, mais il ne peut se contenter du statu quo. Vivendi, le groupe qu'il contrôle, est contraint de céder au plus vite Editis. Le risque ? Se voir imposer par les autorités de la concurrence son démantèlement pour cause de mise en œuvre d'une politique commune, tacite ou volontaire, avec Hachette.

Afin d'obtenir le feu vert des autorités européennes, Vivendi a pris un certain nombre d'engagements sur le futur acquéreur d'Editis, lequel devra être totalement indépendant de Vivendi et n'avoir aucun lien avec le groupe détenu par Bolloré. Dans l'attente de la décision, libraires et éditeurs restent l'arme au pied. « Vincent Bolloré pourra prendre tous les engagements qu'il veut, il ne voudra pas voir naître un concurrent qui menacerait Hachette. L'éducation, les livres populaires, les best-sellers constituent la ligne éditoriale d'Editis et d'Hachette, confie un patron d'une grande maison d'édition. Imaginer que Bolloré vende Editis à quelqu'un qui puisse développer cette entreprise serait mal le connaître. »

Qui pour récupérer Editis ?

« Nous ne souhaitons pas que la cession envisagée se traduise par un affaiblissement d'Editis, affirme, de son côté, Isabelle Wekstein, avocate d'un large groupement allant d'Actes Sud aux sociétés d'auteurs en passant par l'ensemble des syndicats de libraires. Il faut que cette opération donne naissance à une force concurrentielle active sur le marché, à un véritable challenger. Si cela n'était pas le cas, la position dominante d'Hachette serait renforcée, ce qui va déjà être le cas du seul fait de son acquisition par Vivendi. Il faut, en outre, que l'acquéreur soit indépendant des parties et sans aucun lien avec elles. »

Ce principe exclut d'emblée la société Fimalac. Propriétaire de ce groupe qui détient entre autres Webedia, Marc Ladreit de Lacharrière avait passé un pacte avec Bolloré pour racheter le groupe Lagardère ou Prisa dont Vincent Bolloré est actionnaire. La Commission européenne a fait savoir qu'elle n'avait qu'une seule exigence : préserver la concurrence sur le marché du livre français et permettre à Editis de conserver sa place de numéro deux, ce qui restreint le nombre des repreneurs potentiels.

À LIRE AUSSI : Bolloré : le monde de la création vent debout contre la fusion

Hachette-Editis, Bruxelles intervient

Les noms des milliardaires habituels sont désormais évoqués : le président du groupe LVMH Bernard Arnault, ou Rodolphe Saadé, troisième armateur du monde avec CMA CGM qui vient de racheter le quotidien marseillais La Provence Ou encore Daniel Kretinsky, propriétaire de Marianne qui vient de renflouer Libération . Le Suédois Wallenberg serait le prétendant le plus sérieux. En achetant Editis, ce groupe qui contrôle le tiers du PIB de la monarchie scandinave et détient des avoirs estimés à 250 milliards d'euros, ne se soucierait pas d'un retour sur investissement.

Faible rentabilité

Mais ce mécanisme de cession pénalise fortement le repreneur d'Editis, qui devra racheter les 29,5 % détenues par le groupe Bolloré et dont la valeur sera fortement dévalorisée quand les 70,5 % restants seront introduits sur le marché boursier, comme prévu. « Introduire une société en Bourse, alors que le marché est chahuté constitue déjà une gageure, confie un analyste du groupe financier franco-allemand Oddo . Le faire pour Editis est encore plus risqué. L'entreprise n'intervient pas sur un secteur d'avenir et elle ne devrait pas donner lieu à une OPA. De plus, elle réalise un modeste chiffre d'affaires de 850 millions d'euros, un résultat net de 50 millions d'euros qui devrait décroître avec l'envolée des prix du papier. Pour un investisseur, ce n'est pas ce qu'il y a de plus attractif. »

À LIRE AUSSI : Bolloré abandonne la fusion avec Hachette : un fonds d'investissement pour reprendre Editis ?

De là à imaginer que Vincent Bolloré ne pourra pas, dans ce contexte, récupérer les 800 millions d'euros qu'il a dépensés pour acheter Editis, il n'y a plus qu'un pas. La valeur de la maison d'édition oscille entre 450 et 500 millions d'euros. Sauf à vendre à un milliardaire peu regardant sur la rentabilité, Vincent Bolloré pourrait donc être contraint de vendre Editis à la découpe, s'il veut récupérer sa mise.

Par Emmanuel Schwartzberg



<https://resize.marianne.net/r/1540,924/img/var/LQ10852522C/654564/Bollore2.jpeg>

La fusion Hachette Editis s'étant révélée impossible, Vincent Bolloré doit maintenant trouver un acheteur pour Editis. AFP

par Emmanuel Schwartzberg

